

- Canevas de la formation doctorale -
INFORMATION ET COMMUNICATION

Formation thématique	25 ECTS
<p>(obligatoire) Participation active à deux séminaires doctoraux interuniversitaires</p> <p>Ces séminaires sont organisés une fois par an par une des universités partenaires de l'Ecole doctorale thématique. Ils ont pour objets des questions méthodologiques, des problématiques spécifiques au domaine et des analyses de textes théoriques fondamentaux. Tout·e doctorant·e est tenu d'y participer <i>au moins à deux reprises</i> au cours de sa formation.</p>	2 x 10 ECTS
<i>(complémentaire)</i> Assistance passive à des colloques	1 ECT / jour
<i>(complémentaire)</i> Assistance passive à des séminaires spécialisés	1 ECT / jour
Formation transversale	10 ECTS
<p>Activités au choix parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ <i>Séjour de recherche à l'étranger (min. 2 semaines)</i> 10 ECTS ↳ <i>Participation à des formations transversales</i> 1 ECT / jour ↳ <i>Communication grand public</i> 2 à 3 ECTS ↳ <i>Rôle actif au sein du Réseau des doctorants</i> 2 à 5 ECTS ↳ <i>Organisation d'un évènement scientifique (colloque, etc.)</i> 5 ECTS ↳ <i>Activité éditoriale (encadrement technique d'un projet non personnel)</i> 2 à 3 ECTS max. 	
Production scientifique	25 ECTS
<i>(obligatoire)</i> Participation active à au moins une journée doctorale	3 ECTS
<i>(obligatoire)</i> Participation active à au moins un congrès international	5 ECTS
<i>(obligatoire)</i> Publication d'au moins un article (individuel ou collectif) dans une revue internationale avec comité de lecture (ou d'un article jugé publiable par le Collège doctoral)	10 ECTS
<i>(complémentaire)</i> Conférence devant un public spécialisé	3 ECTS par conférence
<i>(complémentaire)</i> Publication d'un livre chez un éditeur professionnel (compte d'auteur exclu) ; édition scientifique d'un ouvrage collectif (collecte et établissement des textes, rédaction de l'introduction, annotation, appareil savant)	15 ECTS